Décision n° EI-2026-13 portant sur l'accréditation du programme de la licence en génie chimique, École de génie chimique, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Université de Jimma ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 2 juillet 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la licence en génie chimique, délivré par l'école de génie chimique, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La licence en génie chimique s'inscrit dans une politique éducative cohérente, alignée sur la stratégie institutionnelle de l'université de Jimma et les priorités nationales de développement. Ce programme occupe une place de choix dans le paysage national de l'enseignement supérieur et contribue au renforcement des capacités industrielles et technologiques. Son approche multidisciplinaire et axée sur les résultats, associée à un enseignement ancré dans la communauté, garantit des liens solides entre la formation universitaire et les besoins de la société. Le programme bénéficie d'une solide intégration dans l'environnement socio-économique, notamment grâce à des stages, à un contact direct avec le monde industriel et à une collaboration avec des acteurs professionnels, ce qui renforce sa pertinence professionnelle et favorise l'employabilité des diplômés. La dimension de recherche appliquée contribue également de manière efficace à la formation des étudiants par le biais de travaux en laboratoire, d'un apprentissage par projet, d'un projet de conception en dernière année et d'un mémoire supervisé. Toutefois, certains domaines nécessitent d'être développés davantage. La dimension internationale reste limitée, car la mobilité et les partenariats universitaires en sont encore à leurs débuts et ne sont pas encore pleinement structurés. En outre, bien qu'un environnement de recherche existe, la formalisation des activités de recherche et leur intégration dans l'enseignement pourraient être renforcées. Enfin, la contribution des partenariats universitaires au développement du programme pourrait être démontrée plus clairement.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

La licence en génie chimique présente une organisation pédagogique globalement cohérente, s'appuyant sur un programme d'études structuré et des méthodes d'enseignement diversifiées, alignées sur une approche fondée sur les compétences. L'intégration progressive de l'apprentissage théorique, pratique et expérientiel contribue au développement de compétences académiques et professionnelles pertinentes. Le programme bénéficie notamment de solides composantes professionnelles, notamment des stages, une formation axée sur la communauté et des projets appliqués, qui renforcent son adéquation avec les besoins socio-économiques. Toutefois, plusieurs limites affectent la pleine efficacité de l'organisation pédagogique. Les conditions de formation pratique, notamment au cours des premières années, semblent limitées et peuvent avoir un impact sur le développement des compétences expérimentales. De plus, bien que des mécanismes de flexibilité, des outils d'internationalisation et des dispositions en matière d'apprentissage tout au long de la vie existent, leur niveau de mise en œuvre et de structuration reste inégal ou insuffisamment démontré. Le renforcement de ces aspects permettrait d'améliorer encore la cohérence globale, l'efficacité et l'ouverture internationale du programme.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

Le programme affiche globalement de bons résultats en matière de parcours des étudiants, étayés par des données solides concernant la progression, la réussite académique et les débouchés des diplômés. Les indicateurs de réussite des étudiants sont particulièrement positifs, avec des taux de progression élevés, des résultats en amélioration aux examens de fin de cursus et des mécanismes de soutien efficaces contribuant à la rétention et à l'achèvement des études. Les débouchés des diplômés confirment une bonne employabilité et une bonne adéquation avec les besoins du marché du travail, comme en témoigne la forte proportion de diplômés ayant trouvé un emploi ou poursuivant des études supérieures. Si l'attractivité du programme reste modérée, des évolutions positives sont observées, notamment en termes d'équilibre entre les sexes et de diversification de la population étudiante. Une meilleure structuration des stratégies d'orientation et de recrutement permettrait de renforcer la visibilité et l'attractivité du programme. Dans l'ensemble, les données disponibles constituent une base solide pour évaluer l'efficacité du programme en matière d'accompagnement de la progression des étudiants et de leur insertion professionnelle.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

Le programme s'inscrit dans un cadre cohérent de gouvernance et de gestion de la qualité, caractérisé par des responsabilités clairement définies, des procédures formalisées et un système de documentation bien développé. Les mécanismes existants de suivi et d'évaluation, notamment les retours d'expérience des étudiants, les examens internes et les évaluations externes, constituent une base structurée pour la supervision du programme et son amélioration continue. La forte implication du personnel enseignant dans la mise en œuvre et la coordination du programme contribue positivement à son fonctionnement global. Le programme bénéficie également d'un cadre éthique complet qui promeut l'intégrité académique, des pratiques de recherche responsables et une conduite professionnelle. Toutefois, certaines limites affectent l'efficacité globale de la gestion du programme. Le profil académique du corps enseignant pourrait être renforcé, notamment par une proportion accrue de titulaires d'un doctorat. En outre, des contraintes liées aux ressources matérielles, en particulier aux installations de laboratoire au cours des premières phases du programme, peuvent limiter l'efficacité de la formation pratique. Enfin, bien que des processus d'assurance qualité soient clairement établis, des éléments supplémentaires démontrant leur impact concret sur le développement du programme permettraient d'améliorer l'évaluation globale.

Article 2

La licence en génie chimique délivré par l'école de génie chimique, Institut de technologie de Jimma, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Renforcer les infrastructures et les équipements de laboratoire, en particulier pour la formation pratique des premières années
- Soutenir le développement académique du personnel, notamment en augmentant la proportion de titulaires d'un doctorat
- Élaborer une stratégie de recrutement et de communication plus structurée, allant au-delà des activités d'orientation destinées aux étudiants déjà inscrits à l'université, afin d'améliorer la visibilité du programme auprès des futurs étudiants, de renforcer la demande en tant que premier choix et de réduire la vulnérabilité du recrutement face aux fluctuations.
- Développer et structurer des partenariats internationaux afin de renforcer la mobilité des étudiants et la coopération universitaire
- Renforcer l'intégration de la recherche dans le programme d'études, notamment en établissant des liens plus étroits avec les activités de recherche en cours
- Améliorer la documentation et la visibilité de l'impact des processus d'assurance qualité sur l'amélioration des programmes

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER